

Proposition de compte-rendu du CA de l'APLIUT

15 janvier 2011, IUT de Paris Descartes

Présents : Marjorie Antoni, Mathilde Arino, Klaus Bergmann, Patrice Charlemagne, Jean-Jacques Corre, Martine Devichi, Dorothée Di Costanzo, Anne-Marie Dugreez, Stéphanie Evrard, Joëlle Farigoux, Michèle Fillion, Dan Frost, Noëlla Gageot, Hélène Garnier, Mireille Hardy, Isobel Hié, Francis Karcher, Jacques Kuhlél, Monique Leroy, Jeannette Martin, Marie-Annick Mattioli, Jean-Marie Pouchain, Marion Prost, Linda Terrier, Jean-Luc Wolf

Absentes : Janet Atlan, Madgalena Fasano, Chantal Guigue, Chantal Lacourarie, Patricia Pégurier, Geneviève Simon, Sylvie Theuillon*

* certaines de ces collègues n'avaient pas reçu la convocation

Absents excusés : Claire Bryars, Jean-Christophe Szombati

Procurations : Alain Garrivier, Antoine Provo, Cathie-Anne Schneider, Olivier Mazet

Invités: Nadine Eboueya, Gilles Pons.

Le compte-rendu du CA d'octobre 2010 est adopté à l'unanimité.

1. Rapport du président, Dan Frost

Depuis le CA du 16 octobre/2010, D. Frost a :

- représenté l'APLIUT au congrès annuel de TESOL-France en novembre, congrès très riche en échanges de pratiques pédagogiques et qui proposait également des ateliers, des posters de recherches et une conférence plénière avec le Pr. David Crystal, éminent linguiste au Royaume-Uni ;
- suivi les échanges entre des membres du CA et les collègues de l'IUT de La Réunion au sujet de la possibilité d'organiser le congrès 2012 à La Réunion ;
- participé au travail du Comité scientifique pour le congrès de La Rochelle de juin 2011 (élaboration du texte de cadrage, de l'appel à communications et choix des intervenants) ;
- échangé de nombreux courriels concernant le remaniement du bureau du CA et la mise en ligne des *Cahiers* de l'APLIUT ;
- écrit aux présidents des associations amies pour les inviter au congrès de La Rochelle et aux supérieurs hiérarchiques d'une collègue de l'APLIUT qui a des difficultés pour faire prendre en charge par son IUT son inscription au congrès et ses déplacements au CA ;
- envoyé ses vœux aux présidents des associations amies, à Jean-François Mazoin, président de l'ADIUT, et à Francis Eynard, directeur de la Centrale des IUT ;
- participé à la 3^e réunion inter-associations du 14 janvier 2011, organisée cette année par l'APLIUT à l'IUT de Paris Descartes ; étaient présents des représentants de 9 associations, dont l'APLIUT, le GERAS et l'UPLEGESS ; le thème de réflexion retenu était le secteur LANSAD (nature, spécificités, objectifs sur les plans de l'enseignement et de la recherche, visibilité et légitimité) ; le CR de cette réunion sera diffusé aux participants et à tous les membres de l'APLIUT.

2. Rapport de la rédactrice en chef des *Cahiers* de l'APLIUT, Mireille Hardy

a) Publications depuis le dernier CA (16 octobre 2010) : un volume est déjà paru, les autres sont à venir. Ils devraient paraître dans les délais cette année.

Vol. XXIX N° 3 (octobre 2010) : il s'agit du 2^e volume sur « Phonétique, phonologie et enseignement des langues de spécialité ».

Volume XXX N° 1 (février 2011) : « Les enseignants de langues, ingénieurs de projets » (actes du congrès de Vannes).

Vol. XXX N° 2 (juin 2011) : « La FASP, une autre voie d'accès aux langues de spécialité : enjeux didactiques » (FASP : Fiction A Substrat Professionnel). Il s'agit essentiellement de textes issus des journées d'étude sur la FASP de juin 2010.

Vol. XXX N° 3 (octobre 2011) : numéro « Varia ».

Vol. XXXI N° 1 (février 2012) : « Image et enseignement / apprentissage des langues » (actes du congrès de La Rochelle).

M. Hardy va lancer un appel à contributions pour les numéros suivants.

b) Rubrique « Nous avons reçu... » : Chantal Lacourarie a accepté de remplacer Marie-Françoise Narcy-Combes pour la gestion des ouvrages reçus.

c) Mise en ligne des *Cahiers* sur le portail Revue.org : la candidature des *Cahiers* a reçu une réponse positive, sous 2 conditions :

- le changement du nom de la revue pour un titre plus explicite. Le Conseil scientifique de Revues.org estime que le titre actuel n'identifie pas clairement l'objet de la revue et souligne que le passage en ligne sur Revues.org pourrait permettre de situer la revue indépendamment de son lectorat d'origine.
- Une barrière mobile (mise en libre accès des articles) de 1 an au lieu de 2 ans, ce qui ne devrait pas changer le nombre d'abonnements.

À partir de Revues.org, nous pourrions aussi diffuser une lettre d'information électronique (CR de réunions, mot du président, etc.).

S'ensuit une discussion entre les membres du CA, à l'issue de laquelle a lieu un **vote sur l'acceptation des 2 conditions émises par Revues.org** :

- **changement de nom des Cahiers, avec propositions au CA de mars et validation à l'AG de La Rochelle: adopté à l'unanimité,**
- **barrière mobile d'un an : adoptée à l'unanimité.**

d) Référencement des Cahiers

Nous avons reçu une réponse positive à la demande de référencement à la base Scopus (www.scopus.com).

Une demande de référencement a été envoyée à une autre base, Web of Knowledge/Web of Science (<http://wokinfo.com/>). Cette demande sera examinée lorsque la base aura reçu 3 numéros consécutifs, publiés dans les délais. Les envois commencent avec le numéro de février 2011.

En raison de restrictions budgétaires, l'INIST (Institut de l'information scientifique et technique) a décidé de mettre fin à son abonnement (gratuit) aux Cahiers et de les supprimer de leur catalogue.

3. Rapport du trésorier, Francis Karcher

a) Les comptes de l'APLIUT sont en déficit pour 2010, pour plusieurs raisons à son avis :

- le coût des Cahiers, qui est très élevé, (5 Cahiers comptabilisés en 2008, 2 en 2009 et 3 en 2010, donc environ 4000€ de dépenses en plus, ce qui a aggravé le déficit au niveau du congrès, alors que seul le congrès peut permettre d'équilibrer les comptes),
- le budget du congrès de Vannes qui n'est pas encore équilibré (il reste une subvention à venir),
- le tassement du nombre d'adhésions,
- la création d'une bourse pour les doctorants (4 x 300€).

L'écart négatif de 7800€ a été comblé en puisant dans les réserves.

Solutions :

- repenser le système de bourse ?
- augmenter le montant de l'adhésion ?

La discussion qui suit porte en particulier sur le financement des congrès : écart entre budgets prévisionnel et réel, difficultés toujours plus grandes à obtenir des subventions et possibilités de faire des économies sur certains postes.

b) Prélèvements

F. Karcher explique qu'il existe un nouveau système en ligne mais que cela revient 3 fois plus cher qu'avec les disquettes, soit 200 à 250€ / an au lieu de 60€. La Poste est plus chère que certaines autres banques, mais très pratique. Nous pourrions réfléchir à un changement de banque. Certains collègues suggèrent de faire appel au Crédit Coopératif, banque éthique, mais les avis sont contradictoires quant au coût des services à La Poste et au Crédit Coopératif. 60 adhérents sur 172 ont accepté le prélèvement automatique. Le nombre de prélèvements a tendance à baisser parmi les nouveaux adhérents. De toute façon, c'est l'association qui paiera la différence de coût, ce ne sont pas les adhérents.

c) Proposition de cotisation commune avec le GERAS

M. Hardy avait déjà émis cette idée il y a quelques années, dans le but de recruter de nouveaux membres à l'APLIUT et de pousser les associations à se regrouper.

Le GERAS attend notre réponse. La validation se fera au moment des AG respectives des 2 associations.

Parmi les risques évoqués, nous retiendrons les suivants :

- ce système pourrait entraîner un effet de dumping sur les tarifs adhésion et abonnement de la part d'une des 2 associations pour essayer d'attirer des adhérents au détriment de l'autre association;
- cela pourrait avoir aussi des conséquences sur la prise de décision dans les associations : que se passerait-il si l'APLIUT voulait supprimer l'adhésion simple, rendre l'abonnement aux Cahiers automatique et adopter un tarif unique intermédiaire de 30€ par exemple?

M. Hardy propose plutôt un tarif préférentiel, que chaque association fixerait.

Vote : 0 contre, 10 abstentions, 16 pour, 2 procurations non comptabilisées.

d) Démission

F. Karcher annonce qu'il démissionne de son poste de trésorier et qu'il est remplacé par M. Antoni.

4. Organisation du 33^e congrès de l'APLIUT à La Rochelle (juin 2011)

N. Eboueya fait le point sur les repas, l'hébergement, le site du congrès et sa pérennisation éventuelle. Pour ce qui est des subventions, le Conseil régional et la Communauté d'Agglomération ont donné leur accord, mais les subventions pour les colloques sont versées à l'université, laquelle décidera ensuite d'en flécher une partie à l'IUT. Notre demande n'émanant pas d'un laboratoire de recherches mais d'une association, N. Eboueya devra faire les démarches pour les récupérer. La Mairie n'a pas encore répondu.

H. Garnier accepte de s'occuper de la tombola et va mettre en forme une fiche d'évaluation (fiche « feedback »), du type de celle utilisée par le TESOL.

5. Comité scientifique du congrès de La Rochelle

Pour mémoire : l'appel à communications avait été rédigé au moment du CA d'octobre et diffusé dans la foulée. L'étude des propositions se fera au moment du CS du samedi 12 mars.

6. Questions diverses

a) Promotion de l'APLIUT

M. Antoni présente le travail de Marie Blanchard : 3 propositions de cartes de vœux. Une des propositions est retenue, mais le CA souhaite quelques modifications. La carte de vœux définitive sera envoyée par M. Antoni à tous les enseignants de langue en IUT, dont les membres de l'APLIUT, et D. Frost se chargera de l'envoyer à tous les directeurs d'IUT.

Pour remercier M. Blanchard pour son travail, l'APLIUT lui a offert une palette graphique d'une valeur de 100€ environ.

b) Communication

La base de données, à savoir la liste de tous les enseignants de langue en IUT, a été créée par Jean-Michel Tholliez il y a plusieurs années. Elle était devenue obsolète car elle n'était mise à jour que lors des congrès, par les collègues présents. M. Hardy a mis le fichier à jour. Les données ne sont pas tout à fait complètes pour quelques IUT et, pour une dizaine d'IUT, situés surtout en région parisienne, il n'y en a aucune mais, au moins, toutes les informations contenues dans la base de données sont maintenant exactes.

M. Hardy signale que :

- la mise à jour globale est un gros travail ;
- ce travail de terrain revient aux délégués de région avec l'appui des membres de l'APLIUT dans chaque IUT ;
- de nombreux enseignants en IUT ignorent l'existence de l'APLIUT. Les enseignants en IUT ne connaissent pas toujours leurs propres collègues. L'opération de mise à jour a partiellement comblé ce déficit d'information et peut-être suscité des adhésions, d'où l'intérêt de la renouveler tous les ans, mais qui va s'en occuper ?
- les nouveaux membres se plaignent de n'avoir aucun retour lors de leur adhésion et aucune nouvelle de l'association en dehors du congrès. M. Hardy suggère donc de leur envoyer systématiquement, avec leur carte d'adhérent, un feuillet présentant les avantages de l'association de manière plus informelle et pratique que la plaquette. N. Gaigneot accepte de l'aider à réaliser ce document.

M. Hardy a transmis le fichier mis à jour à M. Antoni, qui gère la base de données et les listes de diffusion.

c) Bourse APLIUT

Rappel : cette bourse est destinée aux doctorants et, pour être éligible, chaque candidat ou son directeur de thèse doit être membre de l'APLIUT. Il s'agit donc d'aider les jeunes chercheurs et de faire ainsi connaître l'APLIUT.

En 2010, il y a eu 5 candidats, dont 1 non éligible, et 4 bourses de 300€ chacune ont été attribuées.

L. Terrier remercie l'APLIUT de lui avoir accordé cette bourse l'an dernier et dit son étonnement d'avoir été la seule lauréate présente lors de la remise de la bourse au congrès de Vannes, en juin 2010.

Il est décidé de demander aux candidats retenus d'assister au congrès pour que l'APLIUT puisse leur remettre officiellement leur bourse.

Proposition : accorder chaque année 3 bourses de 300€ (= 900€ maximum).

Vote : adoptée à l'unanimité.

d) Projet de congrès 2012 à La Réunion

Rappel :

M.-A. Mattioli fait un bref historique des dernières démarches. Elle a contacté le CIEP (Centre international d'études pédagogiques) à Sèvres et rencontré Mme Manuela Pinto. L'objectif de cette rencontre était d'étudier avec le CIEP quelles aides il pouvait apporter à l'APLIUT : montage du dossier et recherche de financements principalement. Mais, quelques jours plus tard, le CIEP annonçait que son plan de charge ne lui permettait pas de s'occuper du dossier et que nous devions contacter directement le CIEP à La Réunion. C. Guigue a contacté ce dernier, mais n'a pas de réponse pour l'instant.

S'ensuit une discussion sur les pouvoirs du CIEP de La Réunion, la possibilité et la nécessité de trouver d'autres porteurs du projet, tels que l'ADIUT.

D. Di Costanzo rappelle que l'IUT Robert Schuman de Strasbourg-Illkirch a donné son accord pour accueillir le congrès en 2012, si le projet de congrès à La Réunion devait être abandonné.

Le CA de mars devra voter sur la faisabilité de ce congrès, et sa décision devra être validée lors de l'AG du congrès de La Rochelle.

e) Fonctionnement du CA

D. Frost demande un fonctionnement du système de procurations plus rigoureux. Si un membre titulaire du CA ne peut pas assister à une des réunions, il doit contacter son / sa suppléant(e) puis établir une procuration le cas échéant. La procuration n'a pas besoin d'être signée à la main et peut être envoyée par courriel.

D. Frost propose au vote les remaniements du bureau évoqués au CA du 16 octobre 2010 :

- M. Antoni remplace F. Karcher au poste de trésorier et gèrera également la banque de données ACCESS

- M. Devichi reprend le poste de secrétaire générale.

Proposition adoptée à l'unanimité.

Concernant les membres du CA, il est demandé que leur présence au CA soit mieux suivie.

f) APLIUT Échanges

N. Gageot rappelle que, pour en faire partie, il faut être membre de l'APLIUT.

D. Frost pense que l'existence d'APLIUT Échanges doit apparaître sur la page d'accueil du site de l'APLIUT, S. Theuillon et C. Bryars y travaillent en ce moment.

g) Membres honoraires et présidents d'honneur

M. Hardy, J.-J. Corre et G. Pons sont présents. Pierre Oudart et J. Atlan n'ont pas pu venir. Cette dernière participera au congrès de La Rochelle.

h) Accueil des nouveaux membres

Il s'agit de les accueillir au début d'un congrès et de leur présenter les personnes pouvant leur être utiles.

M. Hardy propose de mettre une affiche au début du congrès de La Rochelle invitant les nouveaux à se faire connaître et à les réunir pendant la pause du jeudi matin. N. Gageot s'en occupe.

i) Dates du congrès de La Rochelle

D. Frost fait remarquer que, cette année, le congrès a lieu une semaine plus tard que d'habitude et qu'il tombe en même temps que :

- le congrès du GERES (Groupe d'étude et de recherche en espagnol de spécialité) à Grenoble,
- la journée de travail de l'ARDA (Association pour la recherche en didactique de l'anglais)
- le Colloque National de la Recherche en IUT.

j) 32^e colloque du GERAS

Il aura lieu du 17 au 19 mars 2011 à Dijon, Université de Bourgogne. M. Hardy va y assister. N. Gageot confirmera sa participation dès que possible.

La séance est levée à 13 heures.

Compte-rendu rédigé par M. Devichi